

Fonds pour une Transition Juste - FTJ

Public éligible	Secteurs d'activité initiale - en déclin ou en transformation – Codification NAF / APE	Périmètre géographique	Critères d'éligibilité	Actions éligibles	Secteurs d'activité de destination
Salariés	Secteurs en déclin: 19 - Cokéfaction et raffinage 35.11Z - Production d'électricité Secteurs en transformation: 20 - Industrie chimique 23 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques 24- Métallurgie	Lieu d'activité de l'entreprise situé sur le territoire FTJ : - Nantes Métropole - CARENE - CCES	Contrat de travail avec un employeur (établissement d'activité) issu des secteurs en déclin ou en transformation présent sur le territoire FTJ	Pour les salariés et ex-salariés (DE) issus des secteurs en déclin et en transformation : Reconversion professionnelle : accompagnement et formation vers tous métiers dans le respect du principe Do no significant harm (DNSH)	issus d'un secteur en déclin : vers tous secteurs respectant le principe du DNSH
Demandeurs d'emploi Ex-salariés			Statut de demandeur d'emploi, avec un précédent contrat de travail avec un employeur (établissement d'activité) issu des secteurs en déclin ou en transformation présent sur le territoire FTJ	Pour les seuls salariés issus des secteurs en transformation : Formation et montée des compétences en lien avec la décarbonation des processus de production et la transformation des secteurs	Issu d'un secteur en transformation : vers tous secteurs en transformation concernés + vers tous secteurs respectant le principe du DNSH
Salariés <i>sous-traitants et fournisseurs</i>	Tous les secteurs d'activité	Lieu d'activité situé sur le territoire FTJ : - Zone d'emploi de Nantes - Zone d'emploi de Saint-Nazaire	Contractualisation avec un employeur ou établissement issu des secteurs en déclin ou en transformation présent sur le périmètre géographique d'intervention du FTJ	Formation et montée en compétences Reconversion	Selon secteur (déclin/transformation) de l'entreprise de rattachement. Cf ci-dessus
Salariés	Secteurs de diversification	Lieu d'activité de l'entreprise situé sur le territoire FTJ : - Nantes Métropole - CARENE - CCES	Contrat de travail avec un employeur (établissement d'activité) issu d'un secteur de diversification et présent sur le territoire FTJ	Formation et montée en compétences	Secteurs de diversification identifiés dans le PTJ et le PN FTJ : - Production d'énergies renouvelables (prioritairement les filières innovantes ou à technologie non mature : énergies marines renouvelables, hydrogène vert, éolien en mer... les autres filières comme celles de la méthanisation ne sont pas prioritaires) ; -Batteries électriques et autres solutions de stockage , de transport et de consommation des énergies renouvelables et de l'électricité obtenue à partir des ENR ; -Collecte, traitement et récupération des déchets dans le cadre de l' économie circulaire ; - BTP durable et isolation afin de répondre aux besoins de compétences des projets de rénovation thermique et énergétique des logements sociaux des 3 EPCI et des bâtiments publics pour la CCES et des projets de rénovation et modernisation de réseaux de chaleur urbain à destination des logements sociaux des 3 EPCI et des bâtiments publics pour la CCES ;
Demandeurs d'emploi	<i>Indifférent</i>	Résident ou lieu de formation situé sur le territoire FTJ : - Zone d'emploi de Nantes - Zone d'emploi de Saint-Nazaire	Être inscrit à France Travail	. Formation des demandeurs d'emploi . Renforcement de l'offre d'accompagnement . Ingénierie et coordination des acteurs, animation territoriale . Développement de solutions de mise en situation professionnelle	
Apprentis/ Alternants/ Contrats de professionnalisation	<i>Indifférent</i>		Contrat d'apprentissage / d'alternance / de professionnalisation	. Développement et Promotion de l'apprentissage, des formations en alternance (y compris actions d'accompagnement vers ces dispositifs et ingénierie de l'offre de formation) ; . Valorisation de la voie professionnelle dont production/diffusion de ressources pédagogiques, développement de réseaux thématiques d'établissement ; . Aides aux jeunes pour accéder à apprentissage/ alternance (équipement scolaire, équipement professionnel, hébergement, transport, etc.), et mise en relation avec les entreprises ; . Actions de mobilisation des employeurs visant à faciliter le recrutement d'alternants et d'apprentis.	-Construction de réseaux, de lignes et autres ouvrages de génie civil en lien avec le développement des réseaux intelligents ; - Réhabilitation des friches liées à la cessation d'activités causées par la transition vers la neutralité carbone; - Innovation numérique et l' innovation de très haute technologie , notamment IA, technologies quantiques, connectivité avancée; - Technologies propres et économes en ressources (capture du carbone et technologie de stockage, pompe à chaleur); - Biotechnologies , y compris les médicaments, comme par exemple la biotechnologie moléculaire, les produits pharmaceutiques, la biotechnologie agricole.